



**ELECTION DU PRESIDENT DE
L'UNIVERSITE DES ANTILLES**
Scrutin du mercredi 25 janvier 2017

DECLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) :

NOM : JANKY

Prénom : EUSTASE

Fonction- Grade : PUPH (Rang A)

Déclare être candidat aux fonctions de Président de l'Université des Antilles.

A ABYNES, le 15.12.16

Signature du candidat

La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité est à joindre à cette présente déclaration.

**N. B. Cette déclaration de candidature dactylographiée doit être déposée au plus tard le 5 janvier 2017, à 12 heures, heure limite aux secrétariats de la présidence contre accusé de réception.
Elle sera affichée à l'université et publiée sur le site internet.
Seul un original de déclaration de candidature est recevable (pas de photocopie ni de fichier scanné)**



Ensemble, bâtissons notre université

Eustase Janky

Propos introductifs

Professeur d'Université-Praticien Hospitalier ayant pris mes fonctions le 1^{er} octobre 1990 à l'Université des Antilles-Guyane devenue Université des Antilles, j'ai été rapidement, et le suis resté jusqu'ici, élu au Conseil d'Administration de l'université, j'en ai par ailleurs été le vice-président de 2007 à 2008. De même, j'ai toujours été membre du Conseil de l'UFR médecine, ma composante de rattachement et suis actuellement directeur-adjoint du laboratoire CELTEC. J'ai également eu l'occasion d'occuper plusieurs fonctions :

Directeur de l'école de sage-femme située en Martinique, depuis janvier 1991, devenue depuis deux ans le département de maïeutique rattaché à la faculté de médecine. Cette école régionale Antilles-Guyane qui comptait 6 étudiants au *numerus clausus* à ses débuts en compte actuellement 25.

Doyen de la Faculté de médecine de 2000 à 2005 après avoir été vice-doyen de cette même Faculté de 1995 à 2000. Durant mon décennat, l'accent a été mis sur le *numerus clausus*, la couverture médicale de nos régions y étant la plus faible de France; celui-ci a été multiplié par 5 à la fin de ma mandature.

Vice-Président du Pôle Universitaire de la Guadeloupe de 2009 à 2012. Durant cette mandature, j'ai pu mener à bien plusieurs actions, en voici quelques exemples :

- En lien avec la sous-préfecture et la Ville de Pointe-à-Pitre, des agents de médiation ont été déployés sur la campus de Fouillole, plus tard, des adultes-relais ont été affectés au campus de Saint-Claude, sur le même modèle.
- Les études préalables à la construction d'un espace étudiant et à la réhabilitation de locaux pour le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) ont été réalisées. Depuis, ces espaces ont vu le jour.
- Pour faire face à des problèmes d'insécurité récurrents, la Faculté de Sciences Juridiques et Economiques a été cloturée et un agent de sécurité a été placé à l'entrée. Cela a eu pour effet de diminuer très significativement les faits de délinquance au sein de cette composante.
- A la suite du terrible séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010 j'ai rapidement réussi à obtenir plus de 100 000 euros de financement extérieur afin de permettre à plusieurs étudiants haïtiens de poursuivre leurs études sur le pôle Guadeloupe.

Je me présente donc à vous comme un universitaire accompli dans sa spécialité, un homme investi ayant réalisé de nombreux projets, ambitionnant d'en réaliser d'autres à l'échelle des deux pôles composant notre Université. Il est maintenant temps de vous présenter les grandes lignes de mon projet.

Axes majeurs du programme

L'étudiant au centre de nos préoccupations

Je compte initier plusieurs actions visant à favoriser la réussite de nos étudiants en licence, leur insertion professionnelle et leur qualité de vie sur nos campus.

La réussite en licence. L'Université des Antilles (UA) fait partie des universités françaises où les étudiants ont le moins de chance de réussir leur première année. Je m'engage donc à accompagner toute composante désireuse d'améliorer les dispositifs existants d'aide à la réussite. Par ailleurs, je souhaite mettre en place un programme audacieux en ce sens à l'échelle de l'établissement, voici quelques uns de mes projets :

1. Adapter notre offre de formation à notre public étudiant et aux enjeux de nos territoires

Si nous devons conserver la richesse de nos formations générales il est aussi indispensable de mettre en place davantage de formations professionnelles. Ces dernières tiendront compte des filières enseignées dans les lycées et des besoins des territoires: énergies renouvelables, métiers de la mer, biodiversité, etc. L'université bâtira ces formations en collaboration avec les collectivités territoriales.

2. Mieux accompagner les lycéens à leur entrée à l'université

Un effort particulier sera fait au premier semestre pour améliorer l'intégration des étudiants dans le système universitaire en développant des cours de remise à niveau et des cours de soutien pour les étudiants en difficulté. Ceux-ci seront assurés par les enseignants et par des étudiants (de Master ou de deuxième année de DUT). L'enseignement à distance sera également développé : dans chaque composante un enseignant référent sera désigné pour le suivi des activités pédagogiques en ligne. Un maximum de supports pédagogiques sera mis en ligne, le travail numérique de l'étudiant se trouvera ainsi développé, ce qui profitera particulièrement aux étudiants en situation d'handicap.

3. Mettre en place une première année de licence en deux ans

Les bacheliers s'inscrivant dans une licence qui ne correspond pas totalement à leur profil mais aussi ceux qui se trouvent en difficulté doivent avoir la possibilité de réussir leur première année de licence en deux ans. Ces deux années de L1 allieraient enseignements de mise à niveau et enseignements disciplinaires de la licence.

4. Optimiser les réorientations et favoriser les passerelles

Il faut sécuriser les parcours d'étudiants en L1 afin d'éviter le décrochage ou l'abandon. Un suivi par évaluation (contrôles en TD) dès fin septembre devrait permettre de repérer les problèmes de niveau et d'identifier les difficultés d'adaptation afin de réorienter le cas échéant les étudiants concernés. Le changement de cursus en L2 devra également être facilité. Dans le cadre de conventions cadre liant l'UA à nos deux académies, il importe de donner aux enseignants des lycées et aux conseillers d'orientations psychologues les moyens d'orienter ou de réorienter plus efficacement nos jeunes.

L'insertion professionnelle. Il convient de développer l'apprentissage en créant des liens privilégiés avec les chefs d'entreprise, les chambres de commerce et d'industrie de nos territoires et le Medef. La création d'une fondation sur chaque territoire, tout en optimisant le fonctionnement de la fondation existante, peut être un facteur d'intégration de l'Université dans chacun de ses pôles et un véritable moteur de développement. Il est évident que tous les étudiants ne pourront trouver un emploi après leurs études par le biais de concours ou d'un recrutement en entreprise. Les enseignements visant à sensibiliser nos étudiants à l'entrepreneuriat devront être développés afin de leur permettre de se professionnaliser et de valoriser les compétences acquises. La mise en place de juniors entreprises peut également être un révélateur de vocations entrepreneuriales. Enfin, de manière plus générale, un dialogue constant doit être maintenu avec les entreprises et les collectivités afin d'adapter nos formations initiales et continues aux besoins des territoires (formations professionnelles, diplômes universitaires). L'ensemble de ces actions nécessiteront un partenariat renforcé avec les BAIP de chacun de nos pôles.

La vie étudiante. Nous devons optimiser l'utilisation des salles et amphithéâtres destinés aux étudiants et entreprendre une réhabilitation voire reconstruction des locaux n'offrant pas des conditions d'études acceptables. Par ailleurs, je compte attribuer aux étudiants un espace dédié équipé sur chaque campus. Une meilleure lisibilité du fonctionnement du fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) est nécessaire, aussi, un calendrier annuel relatif aux campagnes, aux commissions et au paiement sera mis en place. De plus, une ligne budgétaire spécifique rattachée à la gouvernance permettra aux étudiants de mener d'autres projets en complémentarité avec le FSDIE. Enfin, plusieurs actions visant à faciliter le quotidien des étudiants seront entreprises, j'améliorerai notamment la procédure de délivrance des diplômes afin de réduire les délais qui sont parfois trop longs, je ferai en sorte qu'une plus grande diversité d'étudiants ait accès aux Emplois Etudiants et les étudiants désireux de consacrer du temps à la vie de nos instances (élus, associations) pourront bénéficier de formations adéquates.

La recherche

Il faut de toute urgence redéfinir les procédures administratives et comptables liées à la recherche afin de les rendre plus efficaces. Dans cette optique, il faudra consulter régulièrement les directeurs des équipes de recherche afin de comprendre leurs difficultés et leurs attentes. La mise en place immédiate d'un calendrier des campagnes d'appels à projets du bureau de la recherche scientifique (BQR, préciput ANR, etc.) sera une de mes priorités. Les laboratoires doivent pouvoir disposer des sommes qui leur ont été allouées au titre de ces appels à projets dès l'ouverture du budget primitif.

Les doctorants sont à la fois un moteur et un indicateur fort de la recherche dans une université. Ils doivent être davantage aidés à travers la politique de soutien à la recherche de l'établissement, leur travail doit être reconnu et valorisé. A cet effet, en concertation avec les deux directeurs de nos écoles doctorales, la cérémonie de remise du prix de thèse sera réintroduite. Enfin, nos Masters étant un vivier important de candidats au doctorat, je souhaite mettre en place une procédure d'aide pour le financement des stages de recherche de master 2 effectués en laboratoire.

La recherche se nourrit également d'échanges et de collaborations. Il me semble donc important de définir une politique efficace concernant l'accueil de professeurs invités. Celle-ci aura pour but de faciliter non seulement la recherche de supports vacants mais également de simplifier l'ensemble des démarches administratives propres à ce type d'action.

Enfin je m'engage, en collaboration avec nos collectivités territoriales à mettre en place une cellule de promotion et de valorisation de la recherche dont l'un des principaux objectifs sera l'aide au montage de projets. Cette cellule sera bien entendu déployée sur chacun de nos deux pôles universitaires.

Le pilotage de l'établissement

En tant que président, je devrai assurer l'unité de l'établissement ainsi qu'une bonne cohésion entre les pôles tout en respectant leur autonomie. Je souhaite être un président à l'écoute, juste mais rigoureux. Trois services devront faire l'objet d'une attention prioritaire et immédiate :

La direction du service d'information. Il s'agira de mettre en place un répertoire fort associant les deux pôles qui fournira, en lien avec les experts métiers, les indicateurs nécessaires à l'amélioration du pilotage de l'établissement. Un des éléments essentiels est la cartographie des emplois et des compétences.

La direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés. Celle-ci a en charge les questions juridiques de tous ordres auxquelles l'université est confrontée ainsi que la commande publique. Elle sera composée de deux pôles. Le premier, concernant les affaires juridiques et institutionnelles, sera chargé de l'expertise et de la veille juridique, de la gestion des contentieux et des assurances. Le second pôle s'occupera de la commande publique (passation et suivi de l'exécution des marchés publics, pilotage de la politique d'achat de l'établissement).

Le service des ressources humaines. Il s'agit du centre névralgique de l'université comprenant le pôle de gestion administrative et financière des personnels, le service paye, le service formation, le service pilotage et suivi de la masse salariale et des emplois et le service de gestion des

pensions/validations. Il requiert donc une gestion des plus rigoureuses. Une évaluation fine des difficultés devrait permettre de proposer une nouvelle organisation dans le respect de l'équilibre entre l'unité de l'établissement et l'autonomie des pôles. Il conviendra de définir un plan d'action selon un calendrier précis afin de rétablir et clarifier les circuits et procédures décisionnels, de fiabiliser le système d'information, d'améliorer la qualité de vie au travail, de mettre en place une politique indemnitaire en faveur des personnels BIATSS et de mieux répondre aux situations individuelles et aux enjeux de solidarité. Dans ce but, une réorganisation du service sera nécessaire ainsi que la mise en place d'une équipe projet regroupant différents acteurs (services centraux, pôles, composantes).

La politique immobilière

De nombreux bâtiments de notre université ne répondent plus aux normes sanitaires, environnementales et de sécurité, il est donc urgent de penser une véritable politique immobilière. Il conviendra d'établir le bilan des besoins actuels en locaux et d'utiliser tous les moyens disponibles (CPER, collectivités, partenariats) pour améliorer une situation qui se dégrade. Avec 5 campus et plus de 91 000 m² de surfaces de plancher, 74 bâtiments et des installations techniques de plus en plus complexes à gérer, il est nécessaire de réorganiser la fonction immobilière autour de deux axes principaux : le fonctionnement et l'investissement. Il faudra tout d'abord accélérer la mise en œuvre des projets prévus dans le cadre du CPER 2015-2020 et par les conventions signées avec les collectivités territoriales. Ainsi, plusieurs opérations (constructions et réhabilitations) seront rapidement lancées en Guadeloupe (construction de l'école d'ingénieur, réhabilitation de l'ancien bâtiment enseignement de l'UFR SEN, réaménagement intérieur de l'amphithéâtre Lepointe, requalification des espaces extérieurs du campus de Fouillole, etc.) et en Martinique (construction d'un nouveau restaurant universitaire libérant la place pour réaliser une maison de la vie étudiante, réhabilitation des Facultés LSH et DE, reconfiguration de l'entrée du campus, etc.). Bien entendu, je suis déterminé à chercher les moyens et à soutenir les synergies qui permettront d'accueillir les étudiants et l'ensemble du personnel dans de bonnes conditions matérielles, de confort et de sécurité.

Conclusion

Je souhaite être un président juste et équitable, soucieux d'écouter et d'accompagner le personnel de notre établissement, un président également déterminé à offrir aux étudiants le meilleur cadre d'étude possible. J'ai également à cœur d'accroître l'attractivité de notre établissement grâce à des projets innovants (la création de filières d'excellence par exemple) mais aussi en menant une politique d'ouverture de l'UA vers son environnement immédiat (Caraïbes, Amériques) et vers l'Europe. La biodiversité, les énergies renouvelables, les langues régionales, les risques climatiques majeurs sont autant de questions partagées avec nos voisins et le monde entier. Ces centres d'intérêt communs doivent contribuer au développement de la recherche internationale mais également à mettre en place des programmes de formation internationaux (il serait à ce titre intéressant d'étudier la faisabilité d'un Erasmus régional). Bien entendu pour mener à bien tous ces projets il faudra, dans un contexte de restriction budgétaire, trouver des financements et accepter d'explorer de nouvelles voies telles que la création de fondations, le mécénat, le crowdfunding (financement participatif pour la recherche) mais aussi donner aux structures qui ont montré leur capacité à ramener des fonds (par exemple les services de formation continue) les moyens de se développer encore plus.

Le programme que je vous propose est certes ambitieux mais il ne peut en être autrement au moment où nous construisons notre université. Nous devons réussir. Nous en avons la possibilité si nous mettons à profit les compétences et qualités de l'ensemble des personnels enseignants, administratifs et techniques qui fondent cette structure afin de bâtir, en synergie, un lieu d'excellence, de dialogue et de respect. Ensemble, nous pouvons bâtir l'Université des Antilles.